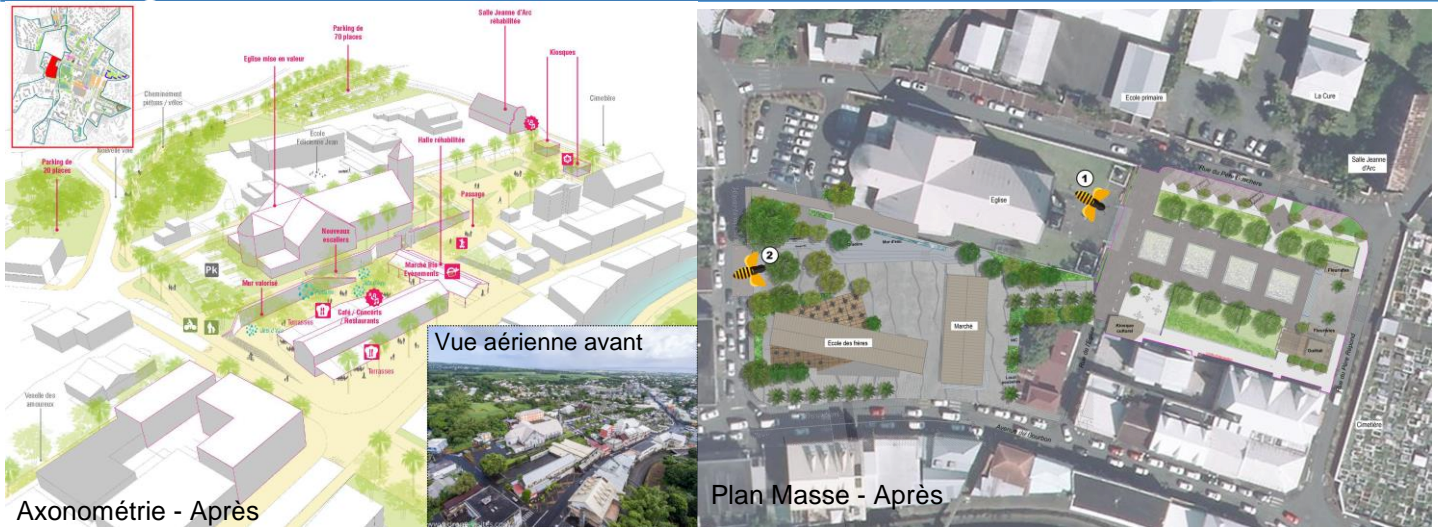


Prix national arturbain.fr 2019 : “ Les villes, bourgs et villages - Les mobilités pour tous »

- Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Saint-André, Place du 2 décembre - BP 505 - 97440 SAINT-ANDRE, Téléphone : 02.62.58.88.88
- Responsables :** Jean-Paul Virapoullé, Maire de Saint-André - Alain Sinaretty Ramaretty élu délégué aux Affaires générales, revitalisation du Centre-Ville – Mathieu Lam Yam, Directeur de Projet NPNRU - ACV Centre-Ville
- Présentateur :** Alain Sinaretty Ramaretty élu délégué Affaires générales, revitalisation du Centre-Ville - Capucine Dijoux, Chargée de mission Renouvellement Urbain
- Organisme décisionnaire et propriétaire du site :** Ville de Saint-André
- Description de l'opération :** Le site Carré Eglise est l'un des projets phares du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPNRU) du centre-ville financé par l'ANRU. Entouré de nombreux monuments historiques (classés, inscrit et remarquable), il constitue le cœur historique de la ville. Aujourd'hui, il est marqué par une omniprésence de la voiture ainsi qu'un patrimoine et des équipements vétustes.
En redonnant la ville aux piétons, il s'agit de conférer à ce lieu de vie et de rencontre une valeur ajoutée, de lui donner un nouveau potentiel, tout en lui conservant son caractère patrimonial. Il consistera en l'aménagement de la Place Jeanne d'Arc (1) et la création d'un passage piétonnier. D'autre part, un marché bio verra le jour au sein du marché couvert (2). L'Ecole des Frères en elle-même devra être réhabilitée afin d'y implanter un restaurant et sa cour sera réaménagée afin d'y accueillir des spectacles (2). Enfin, de nouveaux aménagements borderont l'Eglise. La réalisation de ce projet aura lieu entre 2019 et 2021, pour un budget s'élevant à 4,5 millions d'euros.
- Equipe pluridisciplinaire :** Ophélie Etangsalé, responsable d'opération, **SPL AVENIR REUNION** - Yannick Tambrun, architecte, **MI DE L'EPERON, ARCHITECTES DE L'EPERON** - Philippe Cretin, BET Paysage, **SODEXI** - Rachid ADDA-BRAHIM, BET lumière, **agence ON** - Olivier LAFABRIE, BET VRD, **ICR**

Carré Eglise, Saint-André, 974



- Qualité architecturale**
- **Réhabilitations des éléments patrimoniaux en respectant l'histoire et tradition liées à l'emplacement.**
 - **Création d'une signalétique patrimoniale** pour mettre en avant les édifices culturels par des artisans locaux.
 - **Création d'un cheminement piéton** pour une meilleur accessibilité et une réaffirmation du socle « patrimoine ».
 - Création d'une large esplanade et d'un jardin équipée de bancs et de mobilier où les habitants et les visiteurs pourront s'arrêter (1).
 - **Intégration d'une scénographie lumineuse** afin de mettre en valeur les espaces urbains et les édifices patrimoniaux.
 - **Restauration** des bâtiments appartenant à l'évêché (église, cure, logement des prêtres et curés, ...).
- Qualité de la vie sociale**
- Remaniement des espaces afin de redonner un nouveau potentiel au lieu, de devenir **un espaces de vie, de rencontre.**
 - Développement d'un pôle d'animation, de restauration et de culture autour **des bâtiments historiques** (2).
 - Mise en place **d'atelier de concertation** afin de répondre aux attentes des habitants.
 - **Création et réhabilitation** d'espaces afin de maintenir l'activité des commerçants déjà présents sur site.
 - La mise en place d'espace de restauration, d'un marché, d'un Guétali et d'un Kiosque Culturel qui gèrera et proposera **diverses animations** à destination de publics de tout âge (1 et 2).
 - **Revitalisation** du site par le renouvellement urbain : développement économique et touristique.
- Respect de l'environnement**
- Création d'un espace arboré et agréable permettant de recréer **une ambiance végétale dans la ville** (1et 2).
 - Réorganisation des places de stationnement en périphérie de l'opération afin de **favoriser les déplacements doux** (1et 2).
 - Usages **d'essences végétales endémiques de La Réunion** en partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Mascarin (1).
 - Réflexion sur la mise en place de bornes de **tri sélectif.**